

## *AVISU CESEC 2020-21<sup>1</sup>* **AVIS CESEC 2020-21**

*Relatif au*  
*Rilativu à u*

*Compte Administratif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019 ;*  
*Compte administratif 2019 Crèche Letizia ;*  
*Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Pumonti ;*  
*Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Cismonte ;*  
*Compte administratif 2019 - Parc de la voirie ;*  
*Compte administratif 2019 Bains de Petrapola*

*Contu amministrativu di a Cullettività territoriale di Corsica pà u 2019*  
*Contu amministrativu 2019 Ciucciaghja Letizia ;*  
*Contu amministrativu 2019 Laboratoriu d'Analisi di u Pumonti ;*  
*Contu amministrativu 2019 Laboratoire d'analyses Cismonte ;*  
*Contu amministrativu 2019 - Parcu stradale ;*  
*Contu amministrativu 2019 Bagni di Petrapola*

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

*Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;*

**Vu** la lettre de saisine du 15 juillet 2020 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur le Compte Administratif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019 ; Compte administratif 2019 Crèche Letizia ; Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Pumonti ; Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Cismonte ; Compte administratif 2019 - Parc de la voirie ; Compte administratif 2019 Bains de Petrapola;

---

<sup>1</sup> Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 55

Abstention : 4 (Antoine AIELLO, Marie-Ange ARNAUD SUSINI, Jean BRIGNOLE, Jean-Pierre LUCIANI)

Contre : 0

Pour : Le reste

*Vistu a lettera di presentazione di u 15 di lugliu 2020 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica relativu à u Compte Administratif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019 ; Compte administratif 2019 Crèche Letizia ; Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Pumonti ; Compte administratif 2019 - Laboratoire d'analyses Cismonte ; Compte administratif 2019 - Parc de la voirie ; Compte administratif 2019 Bains de Petrapola ;*

**Après avoir entendu** Monsieur Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif, Président de l'Agence d'urbanisme, d'aménagement et de l'énergie ;

*Dopu intesu Jean BIANCUCCI, cunsigliu esecutivu, Presidente di l'Agenza d'acconciu durevule, d'urbanisimu è d'energia ;*

**Sur rapport de Denis LUCIANI.**

*À nant' à u raportu di Denis LUCIANI.*

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,  
Réuni en séance plénière le 28 juillet 2020 à Corti,  
Prononce l'avis suivant  
U Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica  
Adunitu in seduta plenaria u 28 di lugliu di u 2020, in Corti  
Prununzia l'avisu chì seguita**

**I/ Sur le compte administratif 2019 de la Collectivité de Corse :**

Le résultat cumulé de la section fonctionnement, constitué du résultat de l'exercice (174 272 433,33 €) et du résultat reporté (40 171 612,97 €) s'élève à 214 444 046,30 €.

Le solde d'exécution de la section investissement s'élève à – 185 155 989,44 €.

Le solde global est donc de 29 288 056,86 € et pourra être affecté selon la décision de l'Assemblée de Corse en excédents de fonctionnement reportés ou en dotation complémentaire à la section investissement.

**La situation financière de la Collectivité de Corse appelle de la part du CESEC de Corse les observations suivantes :**

**A / S'agissant des recettes**

**La Collectivité de Corse a réalisé 1 253, 535 M€ de recettes réelles sur l'exercice 2019.**

**En fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une progression de 3,43 % pour un total de 1 116 834 701 M€.

Les recettes fiscales constituent la principale ressource de la Collectivité de Corse (55% des recettes totales et 61% des recettes de fonctionnement) elles s'établissent à 686 191 553,75 M€.

**Sur ce point, le CESEC de Corse constate que la dépendance aux dotations est plus faible que par le passé.**

Pour rappel, le pouvoir décisionnel de la CDC par la modulation des taux, coefficients et tarifs ne concerne que 34% de la fiscalité.

Les produits des impôts et taxes (367 655 M€) est en progression de 15,636 M€ en 2019 (Soit +4,44% par rapport à 2018) essentiellement en raison de trois facteurs : une augmentation du prix du tabac (corrélée à une augmentation de la consommation sur le territoire), une augmentation de la consommation du carburant et enfin, une augmentation du produit de fraction de TVA perçu de 2,18%.

Cela est donc, essentiellement, la conséquence d'une situation conjoncturelle.

**Le CESECC constate** que la CDC n'a pas actionné le levier fiscal en 2019 (tout comme en 2018), et note la stabilité des dotations d'Etat.

**Le CESECC s'inquiète** de la baisse du produit des recettes fiscales à venir dans le contexte de crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

**Le CESECC relève également**, malgré les discussions engagées, l'absence de certitudes concernant une compensation totale par l'Etat des pertes potentielles (Tabacs, TICPE Corse, taxe sur les transports, Droits de francisation et de navigation) liées à la crise.

### **En investissement**

Les recettes d'investissement s'élèvent, globalement, à 136,7 M€, en augmentation de 67,68%, soit 55,175 M€ par rapport à 2018, dont 50,45 M€ d'emprunts (30,450 M€ de restes à réaliser 2018 et 20 M€ de nouveaux emprunts).

Le CA révèle un total de restes à recouvrer (constitués de titres émis, donc intégrés au résultat pris en charge par la paierie de Corse, mais non encore régularisés) de 28,628 M€ (en hausse de +de 5M€ par rapport à 2018) dont 12,644 M€ uniquement sur l'année 2019.

**Le CESECC s'inquiète**, à nouveau, du retard dans le versement des participations de l'Etat et des organismes publics qui affecte les capacités financières de la CDC car 73,20% des titres émis l'ont été à l'encontre de personnes morales de droit public.

**Le CESECC relève**, concernant le bilan de la programmation CPER et PEI, que les restes à programmer s'élèvent respectivement à :

- Pour le CPER 2015/2020 à 92 M€ sur les 213 M€ prévus initialement ;
- Pour le PEI 2017/2020 à 191 M€ sur les 432 M€ initiaux.

**Le CESECC rappelle** que les programmes sont des leviers essentiels pour l'investissement public.

Aussi, compte tenu des échéances à venir, et de la crise sanitaire en cours, **une inquiétude forte est exprimée** quant à la capacité à mobiliser les crédits pour exécuter ces programmes.

**Le CESECC s'interroge**, à la vue du contexte sanitaire, sur la possibilité de négocier une prolongation des dates butoirs sus évoquées afin de permettre d'allonger la durée des programmations initiales de manière dérogatoire.

### **B/ S'agissant des dépenses**

La structure des dépenses fonctionnement/investissement est stable par rapport à 2018.

Les dépenses réelles cumulées de la Collectivité de Corse s'élèvent ainsi à 1,233 milliards en 2019.

Elles sont en hausses de 3,97 % par rapport à 2018.

#### **En fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 3,47 % (Passant de 878 727 666,49 € à 909 258 225,68 €).

Néanmoins, si le CA 2019 affiche une hausse de ce poste de dépenses, respectivement de 1,90 % (Charges à caractère général) et 3,40 % (Autres charges de gestion courantes) par rapport à l'exercice précédent, l'évolution moyenne sur la période 2017-2019 des charges à caractère général demeure négative (-5,36 %) et celle des dépenses de gestion courante est diminuée de plus de 2 points (1,36 %).

**Le CESECC**, compte tenu de la crise sanitaire, économique et sociale, **appelle à la plus grande vigilance** sur la poursuite de stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement afin de permettre de faire face au mieux aux effets induits par la crise ; effets qui risquent d'impacter fortement une partie des recettes sur l'exercice en cours.

**Le CESECC constate**, pour l'exercice 2019, que la Collectivité de Corse a rempli les objectifs de maîtrise des dépenses fixées par l'arrêté préfectoral n°2A-2018-09-29-001 du 29 septembre 2018.

#### **En investissement**

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 324,709 M€ avec un taux de réalisation de plus de 87 % et une hausse de 5,40 % par rapport aux réalisations 2018 (308 082 204,68 M€).

**Le CESECC note**, concernant les flux financiers entre la Collectivité de Corse et les agences et offices une augmentation des dépenses d'investissement de 15,36 % afin de financer les différents programmes d'actions.

### **C/ S'agissant de la situation financière globale**

**Le CESECC note que :**

- L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement pourra contribuer au financement des investissements ;
- L'épargne brute s'établit à 220,599 M€ en 2019 soit une augmentation de 6,01 % ;
- La capacité de désendettement est de moins de 3,6 années alors que la capacité moyenne de désendettement des régions en 2017 et 2018 s'établit respectivement à 5 et 4,8 années (le seuil de vigilance est de 9 années) ;

- Le taux de désendettement de la Collectivité s'élève à 71,4 % ;
- L'épargne nette s'établit à plus de 187,412 M€ ;

**Le CESECC relève** la capacité de la Collectivité de Corse à respecter les objectifs de contention des dépenses de fonctionnement fixés au protocole d'accord signé avec l'Etat permettant d'éviter toute pénalité financière.

**Le CESECC souligne** que ces différents efforts ont aussi participé à améliorer les ratios de solvabilité de la CDC (épargne brute, épargne nette, capacité de désendettement) permettant de dégager des marges de manœuvre nécessaires au financement des dépenses d'investissement.

### **Relativement au bilan de la gestion pluriannuelle**

En 2019, le stock d'autorisations de programme (AP) est de 1,352 Milliards d'euros en augmentation de 7,64 % par rapport à 2018 avec un taux de programmation de 82 %.

En ce qui concerne les autorisations d'engagement (AE), le stock est d'un montant de 253,454 M€ (en forte hausse de 52% par rapport à 2018) avec un taux de programmation situé à 95,6 %.

**Le CESECC encourage** les efforts de toilettage effectués cette année et incite à les poursuivre fortement sur les exercices à venir.

### **II/ Sur les comptes administratifs 2019 du parc de la voirie, des bains de PETRAPOLA, de la crèche du LAETITIA, et des laboratoires d'analyses CISMONTE et PUMONTI**

**Le CESECC constate** une baisse significative de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales au budget de la crèche du Laetitia et s'interroge sur la nature de celle-ci ; est-elle liée à un changement dans la politique publique de l'Etat ou à une baisse de fréquentation de l'établissement ?

**Le CESECC souligne** ses inquiétudes sur l'agrément dont bénéficient les bains de PETRAPOLA et sur sa pérennité en l'absence d'investissements adaptés à des fins de rénovations et de mises aux normes.

**Le CESECC s'interroge**, de manière globale, sur l'état des stations thermales de Corse et sur leur devenir.

**Le CESECC prend acte des rapports relatifs au Compte administratif 2019 de la Collectivité de Corse, aux comptes administratifs 2019 du parc de la voirie, des bains de PETRAPOLA, de la crèche du LAETITIA, du laboratoire d'analyses CISMONTE et du laboratoire d'analyses PUMONTI.**

La Présidente du CESECC,

  
Marie-Jeanne NICOLI